



# COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE COÛT DU NUCLÉAIRE

## AUDITION DES CONFÉDÉRATIONS SYNDICALES DE SALARIÉS LE 30 AVRIL

La Confédération FO a été auditionnée avec les autres confédérations représentatives des salariés à l'Assemblée Nationale par la Commission d'Enquête sur le coût du nucléaire dirigée par le Président de la Commission des Affaires Economiques de l'Assemblée Nationale, François Brottes et dont le rapporteur est le député écologiste de Paris, Denis Baupin.

La délégation confédérale FO était composée de Jacky Chorin, membre du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) et du Conseil Supérieur de l'Énergie, secrétaire fédéral de FO Énergie et Mines et d'Éric DÉVY, de la fédération FO de la métallurgie, délégué syndical central d'AREVA NP.

La volonté du Président était d'entendre les confédérations syndicales de salariés au-delà des questions de coût du nucléaire sur un certain nombre de grands sujets (mix énergétique, politique de concurrence, relations entre l'État et EDF, structuration de la filière nucléaire).

Cette audition a duré deux heures et a été l'occasion pour FO de réaffirmer ses positions.

### **SUR LE MIX ÉNERGÉTIQUE**

FO a rappelé que la question de l'électricité et de son coût était centrale pour les citoyens, en termes de pouvoir d'achat, mais aussi pour l'emploi au travers, mais pas seulement, des risques de délocalisation des entreprises électro-intensives. FO a ensuite souligné que les questions énergétiques devaient être abordées avec pragmatisme et sans a priori en partant du mix électrique actuel et des investissements que la Nation à travers ses entreprises nationales a déjà consenti. Il s'agit de les valoriser au mieux en se gardant de toute prise de position hasardeuse, plus encore dans cette période économique délicate.

« FO a rappelé que la question de l'électricité et de son coût était centrale pour les citoyens, en termes de pouvoir d'achat, mais aussi pour l'emploi »



## Nucléaire : les raisons d'un choix

Dans ce cadre, FO soutient l'énergie nucléaire dès lors que plusieurs conditions sont réunies :

- le respect de règles de sûreté exigeantes,
- la gestion par des entreprises publiques et avec des salariés bénéficiant d'une protection sociale de haut niveau,
- sa contribution à la protection du pouvoir d'achat des ménages et l'emploi dans les entreprises avec un prix du kWh qui doit rester parmi les moins chers d'Europe,
- sa contribution en matière de CO<sup>2</sup>, aujourd'hui considéré comme l'enjeu majeur pour l'avenir de la planète et qui fait de la production d'électricité française l'une des moins carbonées d'Europe et de notre pays, un pays plus vertueux que l'Allemagne.

« Il y a un enjeu majeur à décarboner notre économie. »

## Quelle part de l'électricité ?

Fort de ces observations, FO considère que la question de l'énergie se pose dans sa globalité et non pas sur la seule question de l'électricité. Dans la mesure où la dépendance aux fossiles est équivalente au déficit commercial de la France et qu'elle représente près des 2/3 de l'énergie consommée, il y a un enjeu majeur à décarboner notre économie. Cela va nécessairement se traduire par une augmentation de la part de l'électricité dans le mix énergétique généré par des substitutions d'usages (exemple du véhicule électrique), qui s'ajoute à la croissance naturelle de l'électricité due par exemple à certaines utilisations en forte croissance (data centers).

Dans ces conditions, prévoir un volume de part du nucléaire à l'horizon 2025 manque de sérieux. Et donner à l'État la possibilité de fermer des installations jugées sûres par une autorité dont l'indépendance n'est pas contestée à seule fin de respecter un ratio avec autant d'inconnues crée une instabilité juridique préjudiciable non seulement à l'ensemble de la filière par le message qu'elle induit, mais à la Nation elle-même. FO prône au contraire la prolongation de la durée de fonctionnement des centrales existantes sous réserve évidemment des prescriptions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

## Le stockage d'électricité : clé pour le développement du renouvelable

S'agissant des énergies renouvelables intermittentes (éolienne et photovoltaïque), FO n'a jamais opposé les énergies entre elles et elle défend tous les salariés de ces énergies comme nous l'avons fait par exemple en ce qui concerne la défense de Photowatt, entreprise où FO est majoritaire. Dans l'état actuel des techniques, le développement de ces ENR se traduit par une augmentation des factures des clients à travers la CSPE (contribution au service public d'électricité), par des investissements de réseau de transport et de distribution importants dont

« L'enjeu pour les ENR est d'accélérer la recherche sur le stockage d'électricité »



l'acceptabilité n'est pas garantie comme le montre l'exemple allemand, par des obligations d'achats qui perturbent les autres moyens de production sans que ces énergies permettent d'assurer l'équilibre du réseau. C'est pour ces raisons que FO a rappelé que l'enjeu majeur était d'accélérer la recherche sur le stockage d'électricité qui est indispensable au développement de cette filière.

## De la demande à l'efficacité énergétique

Sur la demande d'énergie en général, FO rappelle qu'elle est contre l'objectif de diviser par deux la consommation par deux de la consommation d'énergie à l'horizon 2050. Cette hypothèse se traduirait par une décroissance d'énergie à un niveau qui n'a jamais été atteint dans notre histoire et qui n'est pas crédible.

Cela ne signifie pas qu'il ne faille rien faire, mais la ligne de partage passe entre la sobriété qui serait imposée aux populations et qui se traduirait par une remise en cause du niveau de vie, ce que FO rejette, et l'efficacité énergétique qui aboutit à des baisses de consommation d'énergie, mais avec le même niveau de confort. Sur l'efficacité énergétique, l'avis présenté en janvier 2013 par Jacky CHORIN (groupe FO) et Anne de BÉTHENCOURT de la Fondation Nicolas HULOT (Groupe Environnement et Nature) et voté à une très large majorité du CESE a montré qu'il était possible d'améliorer notablement cette efficacité énergétique en particulier dans le bâtiment qui est le premier consommateur d'énergie (44 %), tout en pointant l'ampleur du coût représenté par l'objectif gouvernemental de 500 000 rénovations par an (15 milliards d'euros par an alors qu'aujourd'hui, les aides de l'État représentent 2 milliards). Cet avis proposait des solutions financières innovantes (tel le mécanisme du tiers financement) en cours de mise en œuvre dans plusieurs régions.

« L'efficacité énergétique aboutit à des baisses de consommation d'énergie, mais avec le même niveau de confort. »

« La politique de concurrence a généré une désoptimisation du système électrique coûteuse pour les clients. »

## SUR LA POLITIQUE DE CONCURRENCE

FO a rappelé que la politique de concurrence dans l'électricité était un échec patent. Elle a échoué à faire baisser les prix puisqu'au contraire, on arrive à ce paradoxe absolu que ce sont les concurrents d'EDF qui attaquent les décisions de l'État pour faire augmenter les prix! Et le système a généré une désoptimisation du système électrique coûteuse pour les clients.

Dans ce cadre, FO a rappelé son opposition à la loi NOME, mais aussi à toute déréglementation dans l'hydraulique et la distribution.

- Sur l'hydraulique, qui est la première énergie renouvelable, FO a rappelé qu'elle était contre la concurrence, quelle que soit la forme revêtue par celle-ci (ouverture classique ou via des sociétés d'économie mixte, hypothèse relancée par la Ministre ROYAL). FO continue à revendiquer une prolongation de la durée des concessions actuellement détenues par EDF et GDF SUEZ, proposition qui est possible juridiquement pour autant que le gouvernement en ait la volonté politique.



- Sur la distribution, FO a réaffirmé son attachement au monopole des concessions de distribution d'électricité, mais aussi de gaz. Ce monopole permet une péréquation tarifaire qui est la manifestation du principe de l'égalité des citoyens. FO se félicite que nombre d'associations d'élus locaux comme la FNCCR affirment maintenant leur attachement à ce monopole. En fait, les seuls qui sont pour le démantèlement du service public national sont les écologistes et certains élus des grandes villes.

## SUR LES RELATIONS ENTRE L'ÉTAT ET EDF

L'une des autres questions posées a porté sur les relations actuelles notamment financières entre l'État et EDF. A nos yeux, la démonstration est faite de l'incohérence d'une politique publique qui d'un côté, maintient EDF dans le monde du CAC 40 avec les implications en termes d'exigences de versement de dividendes et de l'autre côté prend des décisions aussi structurantes sur ses résultats (loi NOME).

La mise en Bourse d'EDF qui avait été justement critiquée par l'opposition devenue aujourd'hui majorité est un échec et rend l'action de l'État envers EDF encore plus illisible pour les salariés qui ne savent plus ce que l'État attend exactement d'eux. Il est donc impératif qu'EDF soit sortie de la Bourse.

## LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE NUCLÉAIRE

S'agissant de la structuration de la filière nucléaire, question sur laquelle le Président nous a interrogés, FO se félicite des travaux menés au sein du CSFN (Commission Stratégique de la Filière Nucléaire), dont elle avait appelé la création de ses vœux. Les travaux menés au sein du CSFN ont montré la nécessité d'un fort renouvellement de compétences à mener d'ici 2020 correspondant à environ 110 000 emplois, ce qui démontre l'importance de cette filière.

En outre, les travaux menés pour la structuration de la filière nucléaire française pour l'international sont un élément très positif dans un contexte de redémarrage du nucléaire.

Au final, cette audition initialement dédiée au seul nucléaire a été l'occasion d'aborder les grands sujets énergétiques. Ces sujets seront au cœur de la loi sur la transition énergétique débattue à l'Assemblée Nationale en Commission à partir du mois de juillet 2014 et en plénière à l'automne.

« La mise en Bourse d'EDF qui avait été justement critiquée par l'opposition, devenue aujourd'hui majorité, est un échec et rend l'action de l'État envers EDF encore plus illisible pour les salariés »

« Il y a nécessité d'un fort renouvellement de compétences à mener d'ici 2020 correspondant à environ 110 000 emplois, démontrant l'importance de cette filière. »